

JUSTICE

TOUJOURS HANTÉ PAR LA TRAGÉDIE DU SILO



S'il exerce toujours le métier de technicien cordiste, Frédéric Soulier choisit désormais ses missions. Hervé Oudin

Tourmenté par un dramatique accident du travail dans un silo de Bazancourt en 2012, Frédéric Soulier témoigne. Le technicien cordiste attend le procès avec impatience.

LES FAITS

• **Le 13 mars 2012**, deux techniciens cordistes employés par la société rémoise de nettoyage industriel Carrard Services meurent asphyxiés sous des tonnes de sucre alors qu'ils nettoient un silo sur le site de Cristal Union à Bazancourt. Arthur et Vincent étaient respectivement âgés de 24 et 33 ans. Frédéric Soulier était avec eux ce 13 mai 2012.

• **Le 31 janvier 2018**, la juge d'instruction, Tiffanie Reiss, informe les parties civiles que le dossier en est au stade du règlement. Le parquet dispose d'un délai de trois mois pour faire une synthèse des faits (le réquisitoire définitif). Le procès est espéré dans l'année.

J'y repense souvent, confie Frédéric. Je revois l'accident, une succession de flashes que je n'arrive pas à me sortir de la tête : quand Arthur disparaît dans le sucre, quand Vincent est enseveli à son tour... J'ai fait beaucoup de cauchemars, poursuit-il. J'en fais moins maintenant. J'ai été suivi pendant plus de trois ans. Au début, je me sentais coupable d'être vivant, coupable de ne pas avoir réussi à sauver Vincent. Je me revois lui dire : "Tu vas t'en sortir, je vais t'aider". En fait, je mentais parce que je ne pouvais rien faire. C'est pesant. Et ça l'est d'autant plus qu'Arthur avait proposé de me relayer. Si je lui avais passé la pelle, je me serais retrouvé à sa place. Et je ne serais pas là à vous parler." L'accident se produit le 13 mars 2012,

alors que quatre techniciens cordistes travaillent dans le plus imposant des silos de la sucrerie Cristal Union à Bazancourt. « Il fait soixante mètres de haut et dans les quarante mètres de diamètre. C'est gigantesque. » Descendus par des trous d'homme, les ouvriers écrètent la masse de sucre qui s'est agglomérée dans le réservoir. « Positionné près de la paroi, je décompacte le sucre », raconte Frédéric. Un peu plus en contrebas, Arthur et Vincent réceptionnent les blocs pour les évacuer en direction des trappes. Soudain, le sol se dérobe. « Le sucre se met à couler comme dans un sablier, décrit le technicien cordiste. Arthur part le premier. Vincent se fait prendre en essayant de le tirer. C'était du tonnage, pas de l'eau. Quand on a une jambe dans le sucre, on n'arrive plus à l'en sortir. »

"Je veux connaître la vérité, savoir ce qui s'est passé et pouvoir tourner une page"

Frédéric Soulier

« Vincent m'a dit : "Coupe ta corde, t'es pas pris dedans". » Frédéric s'est exécuté avant de s'accrocher à une autre. « On criait : "Fermez la trappe !" Ça résonnait, on n'avait pas de talkies, aucun moyen de communication. On a perdu beaucoup de temps à cause de ça. » Quand le chef

UNE INSTRUCTION INTERMINABLE

« Espérons que 2018 soit enfin l'année de ce foutu procès », a récemment publié sur Facebook l'ex-petite amie de Vincent. « Notre avocat nous avait prévenu que ça serait long », reconnaît Frédéric. Pas à ce point. « La première fois que je me suis rendu au palais de justice de Reims, raconte-t-il, c'était en octobre 2017, quand la nouvelle juge d'instruction est arrivée. Elle nous a présenté des excuses relatives à la durée anormale de l'enquête, relate-t-il, nous expliquant avoir dû reprendre toutes les instructions en cours, et celles sur les personnes détenues en priorité. Sans pour autant nous expliquer pourquoi. » Soulagé d'avoir été pris en considération, Frédéric Soulier a pensé que son prédécesseur avait fait une dépression nerveuse. « Le métier n'est pas facile non plus. » Relançant son avocat à mi-chemin de l'instruction, il avait appris « que le juge n'était absolument pas virulent ». Le procureur de la République de Reims, Matthieu Bourrette, n'a pas souhaité faire de commentaires à ce sujet.



Plusieurs heures avaient été nécessaires aux sapeurs-pompiers de Reims pour évacuer les corps des deux cordistes de l'immense silo. Archives Hervé Oudin

d'équipe descend dans le silo, il n'y a plus que le casque de Vincent qui dépasse. « On a creusé, creusé. Mais ça retombait tout le temps, on n'arrivait à rien. Il m'a fallu un certain temps pour admettre la réalité. » Frédéric Soulier est pris en charge par une cellule d'aide psychologique. Puis il consulte une psychologue pendant de longs mois. « Ça n'était pas remboursé par la Sécurité sociale. Ça m'a coûté une fortune. » Aux cauchemars s'ajoutent « pétage de câble », alcoolisme, perte de confiance... « Je suis marqué psychologiquement et physiquement », reconnaît-il. Trois années lui sont nécessaires pour « se reconstruire ».

"JE NE DESCENDS PLUS DANS LES SILOS"

Frédéric ne se reconvertis pas pour autant. « Je suis toujours cordiste, déclare-t-il. J'entretiens des murs végétaux sur Paris avec un confrère. On descend sur corde, on taille les plantes, on ôte les feuilles mortes. C'est le bon boulot de cordiste, sympa à faire. » Il assure des formations au Luxembourg en parallèle. « Je fais de la sensibilisation aux risques des travaux en hauteur, explique-t-il. J'en faisais déjà un petit peu. Disons que

c'est un cheminement logique. » Il fait encore « un peu d'intérim », seulement en cas de besoin. « Mais je choisis mes missions. » Le miraculé ne descend plus dans les silos. « Le bruit, l'odeur... Non, non. » Enfin, il décortique chaque plan de prévention comme s'il les établissait lui-même. « Avant l'accident, je ne me posais pas de questions, convaincu que tous les risques avaient été analysés en amont. Aujourd'hui, je ne fais plus confiance à personne. » Comme les familles des deux défunts s'étant portées partie civile, le cordiste attend beaucoup du procès. « Je veux connaître la vérité, savoir ce qui s'est passé, comprendre pourquoi une trappe d'évacuation a été ouverte alors que nous étions dans le silo... Je veux pouvoir tourner une page, et me dire que ça n'arrivera plus jamais. » Survenu le 21 juin 2017 dans un silo de la distillerie Cristanol à Bazancourt, un nouvel accident mortel a ravivé bien des douleurs. Un rassemblement pacifique et solidaire avait été spontanément organisé devant l'usine. « Comment expliquer que l'histoire se répète ? », se désole Frédéric, à qui le mot « incompréhension » brûle les lèvres. ■ SOPHIE BRACQUEMART

D'AUTRES ACCIDENTS

• **Le 18 février 2018**, un quadragénaire a trouvé la mort sur le site de la coopérative Vivescia à Sony. Mais les circonstances étaient tout autres : un mur s'est effondré sur lui.

• **Le 21 juin 2017**, un technicien cordiste de 21 ans, employé par la société ETH de Leforest (62), est décédé après avoir été enseveli dans un silo de la distillerie Cristanol à Bazancourt. Menée par le parquet de Reims, l'enquête préliminaire a été clôturée à sa demande. « Nous procédons dorénavant à l'étude complète du dossier », indique le procureur.

• **Le 30 mars 2015**, un ouvrier de 53 ans a succombé à un accident survenu dans un silo de la société Vivescia à Coolus. Il s'était retrouvé coincé au fond d'une cuve de débordement. Jugée coupable d'homicide involontaire par personne morale, par omission de signalisation et mise à disposition d'équipements nécessaires et appropriés aux salariés, la société a été condamnée à une amende de 15 000 euros avec affichage obligatoire du jugement sur tous les sites de Vivescia.



L'humour contre le cancer

Vendredi 7 avril 2018 à 19h30

Cet événement a pour but de reverser 33 % de la recette soit près de 17 500 € pour la lutte contre le cancer.

LE MENU

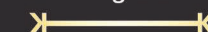
Kir royal cassis et grignotage



Croustade Champenoise crème suprême



Pavé de rumsteack Français sauce Choron duo de garniture



Feuillantine au chocolat croquant



¼ bouteille de vin rouge du K
½ bouteille d'eau, café

VOTRE SHOW

Jean-Marie Bigard
Paul Adam
Erick Baert

La soirée tout compris :
50 € la prestation + 25 € de don
Spectacle seul :
20 € + 10 € de don



Cette soirée organisée en partenariat avec
le Rotary Club de Reims

Au Kabaret

18 rue Nicolas Appert, 51430 Reims-Tinqueux
(avec accès PMR)
03 26 04 11 11
magalie.ledoux@le-k-reims.com

le-k-reims.com

